



Mise en place juridique d un éducateur

Par alex, le 28/11/2008 à 10:06

bjr je suis l heureuse maman de 7 enfants à la suite d un conflit avec ma mère cette dernière à envoyé aux services sociaux une dénonciation par laquelle ms enfants n étaient pas dans un bon milieu ns sommes passés au tribunal après une enquête siciala la juge a alors statué que ns enfants ne sont pas du tt en danger mais elle m a proposé une éducatrice ce que j ai accepté ss problème pour un an ns avons donc signé avec elle un contrat d objectifs ne sachant quoi mettre sur ce dernier la responsable de l éducatrice m a proposé de mettre que ms enfants doivent faire du sport.....et avoir ds loisirs en dehors de la maison????????????????? Voilà pourquoi on ns a mis une éducatrice j ai demandé à la fin de cette année que ce contrat soit renouvelé car l éducatrice n étant passée que 5 ou 6 fois chez moi je pensais que son travail n était pas achevé puis-que mais enfants n ont tjrs pas de loisirs Elle ns a donc convoquée avec sa responsable pour signé un nouveau contrat mais ses dates de rdv ne ns convenant pas ns avons ls repousser 3 fois résultat ca ne leur à pas plu elles ns ont collé une demande d éducateur au niveau judiciaire sur les motifs que ns couvons trop ns enfants ns ls aimons trop résultat ils ne peuvent pas s épanouir donc c de la maltraitance et quand ils sont malades ns ne ls envoyons pas à l école 'notre médecin refuse de faire ds certificats médicaux' donc ns sommes ds menteurs d ou encore maltraitance quels sont ns recours contre cs méthodes abusives aidez ns ns n en pouvons plus de tt ca merci beaucoup